

COMMUNE DE



SAINT-MARTIN-DU-VAR

## AVIS

**Le Maire,**

**Informe la population que la prochaine réunion du Conseil Municipal, se tiendra -Conformément à l'article 10 de la loi n° 2021-1465 du 10 novembre 2021- en visioconférence le :**

**JEUDI 9 DECEMBRE 2021 A 21H00**

**Approbation du compte rendu du conseil municipal du 23 septembre 2021**

**A l'ordre du jour :**

1. SIVoM Val de Banquière : Adhésion de la commune de CHATEAUNEUF VILLEVIEILLE.
2. Métropole NCA : Autorisation au maire de signer la convention de mise à disposition de personnels pour le transport scolaire.
3. Jardin d'enfants : demande de subvention au Département des Alpes Maritimes.
4. Jardin d'enfants : demande de subvention à la Région Provence Alpes Côte d'Azur - FRAT 2022.
5. Jardin d'enfants : demande de subvention à la Caisse d'Allocation Familiale.
6. Tableau des effectifs : création d'un poste d'adjoint administratif principal 1<sup>ère</sup> classe.
7. Tableau des effectifs : création d'un poste d'adjoint d'animation principal 1<sup>ère</sup> classe.
8. Assurance groupe pour le personnel communal : autorisation au maire de mandater le CDG 06 pour lancer la consultation.
9. Dotation Cantonale 2022.
10. Manifestations culturelles 2022 : demande de subvention au Département des Alpes Maritimes.
11. Personnel communal : autorisation au maire de signer le contrat MNT fixant une participation employeur concernant le risque santé et prévoyance.
12. Informations diverses.

**Le Maire,**



**Hervé PAUL**